



## CONSEIL MUNICIPAL

### Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : / /	<b>Séance du Jeudi 16 janvier 2025</b> Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
---	---	---

### PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 9 janvier 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 22h10.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE.

**Etaient absents** : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Gaëlle JOBERT, M. Michel PARRENIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

**Secrétaire de séance** : Mme Agnès MARGUET

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX ; G. JOBERT/B. ANDREZ ; M. PARRENIN/P. BENOIT ; F. MANZONI/A. MARGUET ; M. COLLETTE/N. PERROT ; E. GIRAUD/ P. LIME VIEILLE ; D. DUMONT/MH BALLEE ; G. BRUCHON/C. LOMBARD.

## LISTE DES DELIBERATIONS

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme Mme Agnès MARGUET comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 5 décembre 2024

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

#### 2. Participation à la Complémentaire Prévoyance des Agents

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De fixer le montant de participation à la complémentaire prévoyance de ses agents dès le 1er janvier 2025, à 20% du montant de référence fixé par le décret 2022-581.

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

#### 3. Avancement de grade 2025 - Création et suppression de poste - Modification du tableau des effectifs

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Adopte les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées
- Octroie les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois qui seront inscrits au budget principal, chapitre 012.
- Donne tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

#### 4. Actualisation des montants de référence de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'actualisation des montants de référence de l'IFSE.

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

#### 5. Police Municipale - Accompagnement à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour bénéficier de l'offre de services et l'accompagnement de la CCPHD aux conditions précisées,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée se rapportant au sujet.

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

#### 6. Subvention exceptionnelle -Solidarité avec la population de Mayotte

Après avoir entendu ce rapport, le Conseil Municipal :

- Approuve ce soutien à la population de Mayotte pour un montant de 1 000€
- Habilité Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

### FINANCES

#### 7. Budget Principal 2025 - Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement à caractère pluriannuel du budget 2025

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant, à engager, liquider et mandater les crédits de paiement au titre de l'exercice 2025 dans la limite des crédits nécessaires.

**Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0**

### 8. Demande de garantie d'emprunt pour la construction d'une Micro Crèche à Valdahon

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur cette demande de garantie à la commune de Valdahon, sollicitée dans les conditions fixées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

### 9. Budget Principal 2024 – Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de communications électroniques

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le montant de cette redevance.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

### 10. Challenge départemental des pistes d'éducation routière – Demande de subvention pour les écoles

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour :

- le versement de subvention d'un montant total de 600 € au profit de l'association Prévention Routière,
- et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

### 11. Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CCPHD

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les documents présentés et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention territoriale globale et les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

## DOMAINE ET PATRIMOINE

### 12. Baux Ruraux

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve les baux ruraux
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ces baux ruraux

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

## CULTURE

### 13. Médiathèque : convention pour une exposition prêtée par Bénédicte Watteau

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à signer cette convention présentée et annexée.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

### 14. Décision N°2024-03

Portant sur la révision du contrat groupe d'assurance des risques statulaires proposé par le Centre de Gestion du Doubs

Le Maire,  
Sylvie LE HIR

